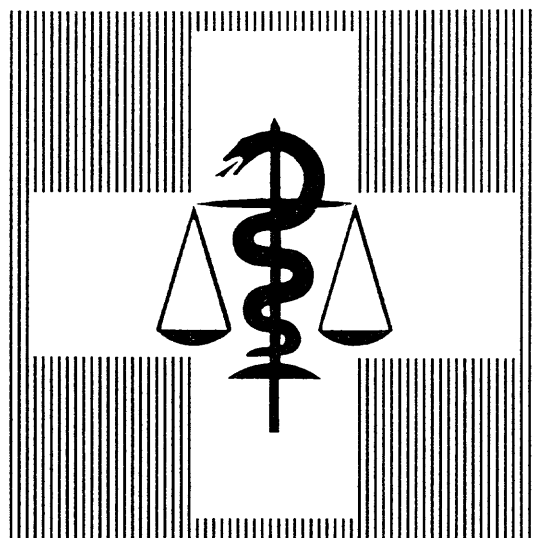


Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Centre

Rapport annuel 1997



Appels urgents (jour et nuit)

(01) 251 51 51

Autres appels

(01) 251 66 66

Fax

(01) 252 88 33

E-mail

stic@access.ch

Internet

www.toxi.ch

Adresse

Klosbachstrasse 107

CH-8030 Zurich

Compte de chèques postaux

80-26074-7

Organismes de soutien

Le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) est patronné par une fondation privée et d'utilité publique, à laquelle participent aussi tous les cantons.

Les organismes traditionnels de soutien sont:

- la Société suisse de pharmacie
- la Société suisse des industries chimiques
- la Fédération des médecins suisses.

La fondation est également soutenue par:

- la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
- l'Association suisse des assureurs privés maladie et accidents
- le Concordat des caisses-maladie suisses.

De plus, des dons importants sont adressés au centre par l'industrie privée et par les particuliers (v.p. 40).

Conseil de Fondation

Président
Dr F. Merki

Vice-Président
Dr R. Ulrich

Conseil de fondation

Dr M. Brentano, Mme V. Diener, Conseillère d'état, Dr M. Giger, M. V. Meli, Dr W. Morger, Prof. F. Müller (jusqu'au 24-6-97), M. U. Müller, Dr D. Schilling, Dr B. Schläppi, Dr. E. Stahel (dès le 24-6-97), Dr J.-C. Tarchini.

Président d'honneur
Dr Dr h.c. A. Nisoli

Direction

Médecin-chef
Prof. P.J. Meier-Abt

Directeur
J.P. Lorent

Chef de clinique
Dr H. Kupferschmidt

Chef de clinique
Dr B. Gossweiler-Brunner

Personnel

Dr Iris Beeler (dès le 1-5-97), méd. pract. Barbara Buob-Tiefenthaler (jusqu'au 31.8.97), Dr Kathrin Eichenberger (jusqu'au 31-5-97), Lucia Eigensatz (jusqu'au 31-7-97), Bettina Emmisberger, Joanna Farmakis, Tamara Fleischlin, Dr Monika Guirguis-Oeschger, Tanja Gut, Dr Katharina Hofer, Dr Johanna Koller, méd. pract. Eva Liggerstorfer (dès le 1-3-97), Meike Kummer, Dr Marta Wilfrida Kunz, Dr Zulaika Malik (jusqu'au 30-6-97), Elisabeth Malnati-Rissi, Michael Malnati (dès le 1-2-97), Dipl. pharm. Andrée Meier-Abt, Christoph Meier, Antonia Nauser (dès le 24-10-97), Rose-Marie Panagl, Dr Dragana Radovanovic-Ivosevic, Dr Christine Rauber-Lüthy, Trudi Saile-Schneider, Franziska Spahr, Dr Nicole Stern-Vogt, Dr Regina Tadros-Schenkel (dès le 1-6-97), Gaby Weiss, Susan Wiget (jusqu'au 9-7-97).

Conseillers

De nombreux spécialistes, surtout des hôpitaux, des instituts et des autorités cantonales et fédérales font partie des conseillers honorifiques du centre.

Sommaire

	Page
Préface	2
Rapport	3
1 Service de consultation	3
2 Autres services	5
3 Constatations particulières	7
4 Nouvelles statistiques	8
5 Remerciements et perspectives	8
Statistiques	
1 Progression des appels	9
2 Provenance des appels	10
3 Patients	12
4 Agents toxiques	13
4.1 Plantes	14
4.2 Animaux venimeux	15
4.3 Aliments	17
4.4 Produits d'agrément et drogues	18
4.5 Substances chimico-techniques et intoxications professionnelles	18
4.6 Produits domestiques	19
4.7 Médicaments	25
5 Circonstances	29
6 Evolution	30
Publications	31
Antidotes contre les intoxications	34
Compte d'exploitation	39
Dons	40

Chère lectrice, cher lecteur

Les centres anti-poisons doivent leur existence avant tout au besoin d'une réponse rapide aux questions que posent le surdosage ou le mauvais usage d'un médicament, d'un produit ménager, d'un poison technique ou naturel.

Chaque cas et chaque situation présente des particularités qu'il s'agit de reconnaître, et dont il faut tenir compte. Un jugement toujours adéquat présuppose une organisation professionnelle et une documentation spécialement préparée et tenue à jour.

Un bon retour d'information au sujet des expériences pratiques faites chez l'homme comme chez l'animal est indispensable au progrès dans l'évaluation des risques et la recommandation de mesures thérapeutiques.

Il n'est pas surprenant qu'en des temps aux ressources amoindries, de petits centres, déjà sous-dotés, soient carrément supprimés. Si une solution de remplacement ne se trouve pas dans une région géographique un peu plus vaste, la population est mal servie et les coûts du traitement des intoxications potentielles et réelles augmentent.

Il est donc important que les acteurs principaux dans ce domaine regroupent leurs forces au niveau international et définissent en commun des méthodes de travail qui garantissent des services efficaces au plus bas prix possible. Il est important que les problèmes et les tâches qui sont identiques dans tous les centres soient attaqués en commun.

Le 18^{ème} Congrès International des Centres Anti-Poisons et de Toxicologie Clinique (AECAPTC, Zurich, mars 1998) est un pas dans cette direction.

L'harmonisation européenne des statistiques en est un autre, et nous y contribuons cette année en vous proposant une classification du degré de sévérité des cas plus fine. Pour l'année prochaine, nous préparons une nouvelle classification des produits s'apparentant au code ATC de l'OMS, et une toute nouvelle classification de la causalité, qui s'apparente à celle aujourd'hui établie dans le domaine des effets secondaires des médicaments.

Veuillez nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions! Vous trouverez une carte-réponse au dos de ce rapport.

Finalement, j'adresse un grand merci à toutes les organisations et les personnes qui par leur engagement permettent au centre de fonctionner toujours mieux.

Dr Franz Merki
Président du Conseil de Fondation

Rapport

1 Service de consultation

En 1997, on note 29'506 consultations téléphoniques (année précédente: 29'496; graphique p. 9). Cela représente, pour la quatrième année consécutive, une stabilisation des appels, qui auparavant n'avaient cessé d'augmenter. Les consultations comprennent 5'897 (20%) demandes d'information sans exposition et 23'609 (80%) cas avec exposition à un toxique. Parmi ces derniers, 6'180 cas (21%) furent jugés anodins. Un danger potentiel pour les patients existait dans 17'429 cas (59%).

1.1 Demandes bien documentées

Nos médecins ont établi des rapports de consultation détaillés pour 17'429 demandes à potentiel toxique (année précédente: 16'546). Les appels provenaient comme d'habitude de toutes les régions du pays, avec une légère prédominance du canton de Zurich (p. 10-11). 54% de ces questions à potentiel toxique étaient posées par le public et 39% par les médecins hospitaliers et les praticiens.

Les demandes à potentiel toxique concernaient 16'281 personnes et 956 animaux (p. 12). La somme totale des demandes d'information est plus importante que le nombre des patients, du fait que le centre reçoit parfois plusieurs appels pour un même cas. Ces cas sont répertoriés en détail aux pages 12 à 30 selon l'âge et le sexe, les produits en cause, les circonstances et la gravité de l'évolution. Les enfants étaient touchés dans 48%, les adultes dans 52% des cas (fig. 1). La plupart des enfants (83%) étaient d'âge préscolaire. Parmi les adultes, on notait comme d'habitude une prédominance des femmes (p. 12).

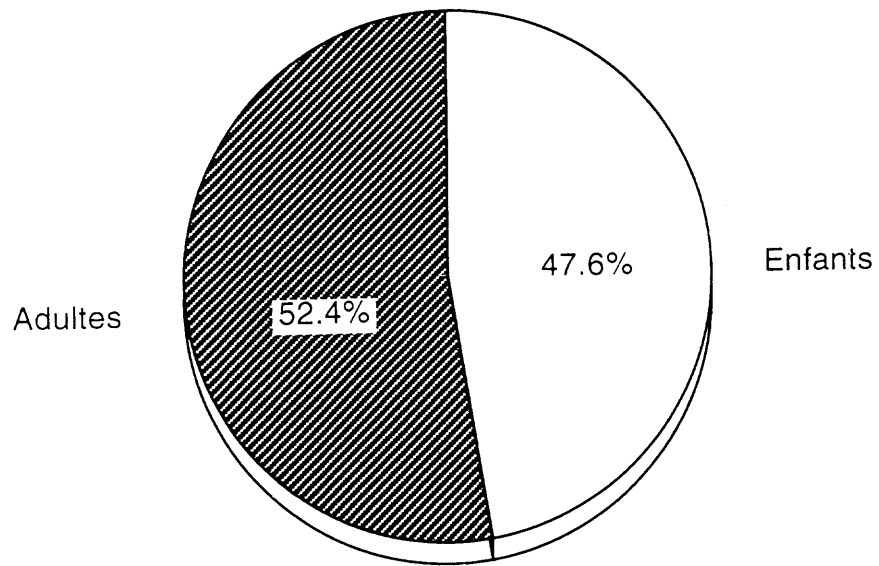
Les médicaments sont toujours les produits les plus fréquemment en cause (40%; fig. 2 et p. 25-28). Ce sont eux aussi qui, en surdosage intentionnel massif, furent le plus souvent à l'origine d'effets graves (72%; p. 13). Les cas graves les plus nombreux sont le fait d'effets médicamenteux combinés. Parmi les "mono-intoxications" graves, les plus fréquentes étaient celles aux produits psychopharmaceutiques et aux hypnotiques.

En seconde position, on retrouve les produits domestiques (produits de ménage et pesticides, 30,2%, p. 19-24). Ils sont le plus souvent absorbés par accident et n'occasionnent qu'un nombre réduit de cas graves (1,3%, p. 13). En troisième position viennent les produits techniques et professionnels (p. 18-19), avec une proportion nettement plus importante de cas graves (3,7%, p. 13). Les cas en rapport avec les plantes (p. 14-15), bien que généralement bénins, sont en augmentation (1994: 6,3%, 1995: 7,4%, 1996: 8,5%, 1997: 9,1%).

Les circonstances étaient une fois de plus accidentelles dans la majorité de tous les cas (p. 29 et fig. 3). Les intoxications intentionnelles, après une augmentation passagère, ont diminué de 23,4% à 21,1%.

Fig. 1

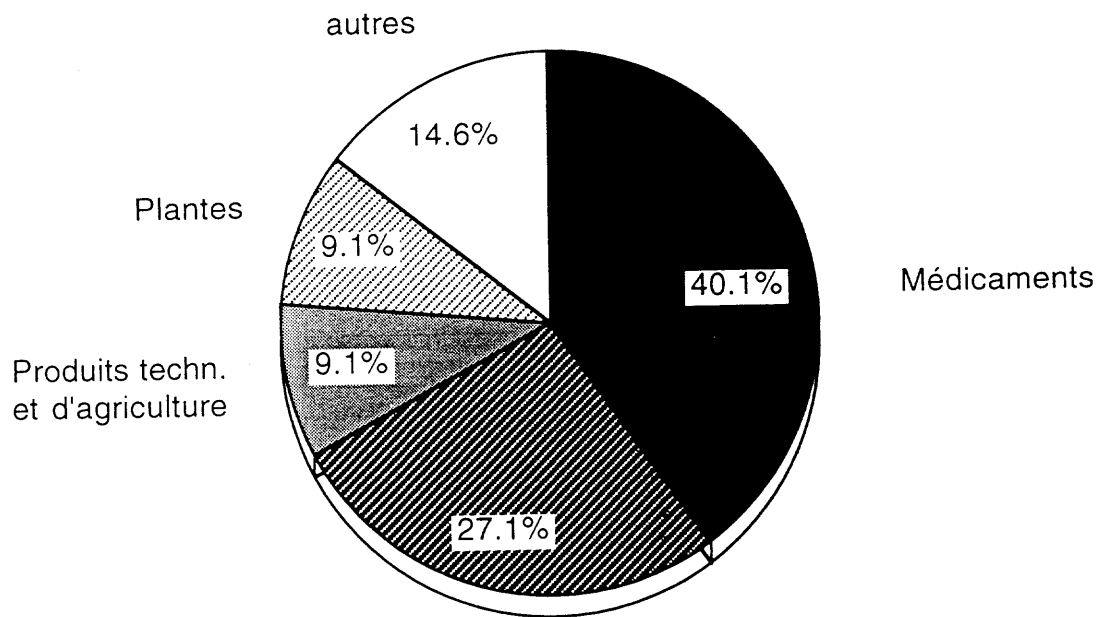
Patients



Sur 16'281 cas

Fig. 2

Produits en cause



Produits ménagers

Sur 16'281 cas

L'évolution (p. 30 et fig. 4) a pu être étudiée grâce à un rapport du médecin traitant dans 3'939 cas (année précédente: 3'930). La proportion des cas mortels n'a pas beaucoup changé ces dernières années (1994: 0,4%, 1995: 0,5%, 1996: 0,3%, 1997: 0,3%). Les intoxications non survécues sont rares dans les statistiques de consultation du centre. Une des raisons principales pour cet état de choses est qu'un avis est rarement demandé lorsqu'une victime est trouvée morte.

1.2 Appels recensés de manière sommaire

6'180 cas de contact avec des médicaments ou toxiques ont été taxés de prime abord comme étant inoffensifs (année précédente: 6'812). 78% de ces cas concernaient les enfants, 22% les adultes. Dans cette catégorie, la première place revient aux produits ménagers (35%). Suivent les médicaments (25%), les plantes (18%) et les aliments contaminés ou avariés (10%). Les appels, pour la plupart, provenaient du public (83%). Cela montre aussi combien souvent le centre peut permettre d'éviter une hospitalisation inutile.

5'897 demandes d'information étaient sans rapport avec un incident immédiat (année précédente: 6'138). 72% de ces appels provenaient du public, 28% de médecins ou d'autres professions. Nous les avons répertoriés de la manière suivante:

- . Renseignements divers au sujet des médicaments (composition, indications, contre-indications, interactions, effets indésirables, toxicité, danger de dépendance: 19%); produits domestiques (13%); plantes et champignons (15%); aliments (6%); autres agents (12%).
- . Questions touchant à la toxicologie de l'environnement (gaz, vapeurs, fumées et poussières dans les habitations, les lieux de travail et ailleurs, mais aussi des questions sur le traitement de résidus toxiques, les problèmes en rapport avec des matériaux traités et ceux reliés à la pollution de l'eau: 14%).
- . Demandes de documentation (publications, dépliants, rapports individuels, diapositives, aide pour conférences: 8%).
- . Divers (antidotes, possibilités d'analyse, problèmes de toxicomanie, dangers toxiques en période de grossesse et d'allaitement, décontamination et premiers secours, identification de comprimés, réglementation, prévention: 5%).
- . Questions sans rapport avec la toxicologie, souvent renvoyées à d'autres organisations: 8%.

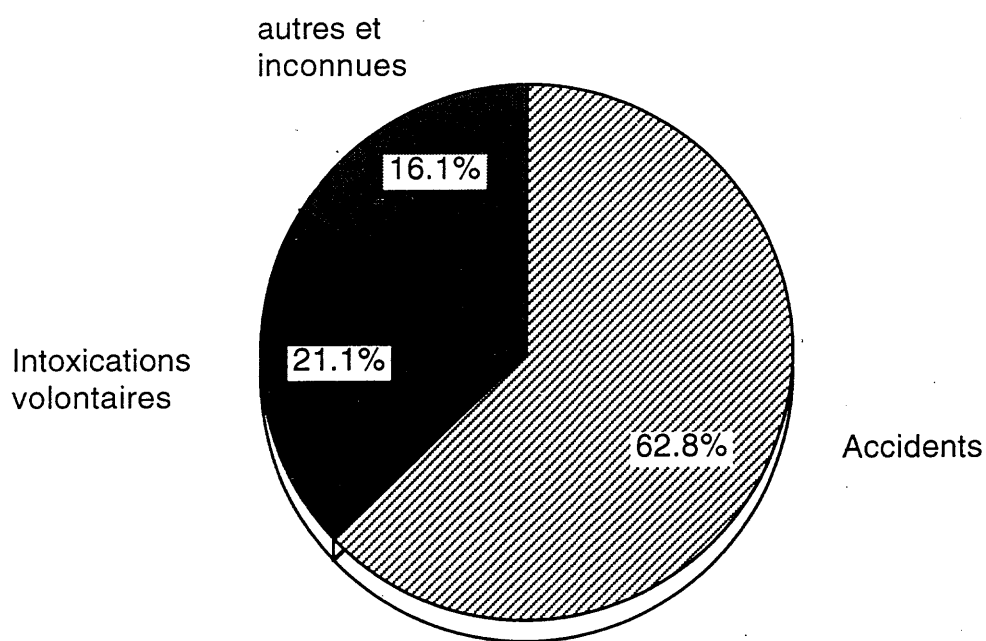
2 Autres services

2.1 Services traditionnels

Faisant suite aux consultations, des rapports écrits ont été envoyés aux médecins traitants dans 6'514 cas. Dans les cas particulièrement complexes, des avis et documents ont également été transmis par télécopie, ou il y eut consultation supplémentaire de la part de la direction médicale.

Fig. 3

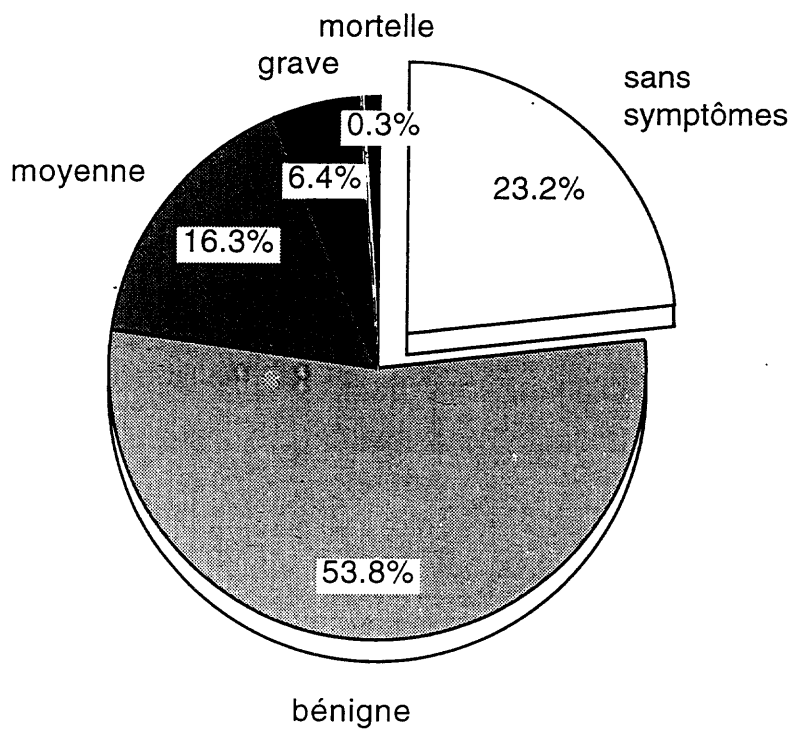
Situations



Sur 16'281 cas

Fig. 4

Evolution



Sur 3'939 cas avec suivi médical détaillé

Les demandes écrites ont reçu une réponse soit écrite, soit téléphonique (demandes concernant les expériences avec certains produits ou groupes de produits de la part de l'industrie et des autorités, questions toxicologiques diverses provenant d'administrations, d'hôpitaux, de médecins praticiens, de groupes professionnels, des médias et du public). Par ailleurs, 6'500 dépliants furent envoyés à des personnes intéressées.

Les cas graves en rapport avec les produits soumis à la loi sur les toxiques furent communiqués parallèlement - sous forme anonymisée - à l'Office fédéral de la santé et aux producteurs concernés qui en avaient fait la demande. Les cas graves en rapport avec les médicaments furent également portés à la connaissance des producteurs intéressés.

L'étude interne des intoxications observées a permis de déterminer les doses critiques d'un certain nombre de médicaments fréquemment surdosés.

41 cours et conférences ont été tenus pour des groupes professionnels (médecins des hôpitaux, étudiants, personnel soignant et samaritains).

Les publications sont signalées aux pages 31-33. Parmi celles-ci, les plus importantes furent des études approfondies sur les corrosions chimiques, le monoxyde de carbone, les intoxications chez l'enfant et les effets secondaires des médicaments.

2.2 Services nouveaux

Le système d'informatique **Toxi**, lancé en mai 1996, a été doté, à partir de janvier 1997, d'une fonction nouvelle importante. En effet, tous les rapports cliniques qui parviennent au centre font depuis l'objet d'une entrée de données rigoureusement structurée - et anonymisée. Cela permet de mettre à meilleur profit ces expériences dans le service de consultation d'urgence.

Toxi a maintenant atteint toutes les fonctionnalités prévues et sert aussi pour des rapports et statistiques que l'on demande au centre. **Toxi**, cependant, n'a pas pour but de remplacer peu à peu le dialogue entre le chercheur et le pourvoyeur d'informations. Lorsqu'il y a accident, urgence, seul le dialogue personnel, au téléphone, avec le spécialiste, peut garantir une action à la fois adéquate et rapide. On peut s'attendre par contre, à moyen terme, à des dérivés de **Toxi** utilisables directement par les intéressés.

Les nouvelles les plus récentes du Centre peuvent être trouvées, en nombre croissant, sur l'Internet (www.toxi.ch). L'offre comprend l'annonce de publications, de présentations de congrès et de manifestations, des informations pratiques sur la marche à suivre en cas d'urgence, et des mises en garde ou prises de positions sur des sujets d'actualité.

3 Constatations particulières

Les intoxications accidentelles sérieuses chez l'enfant avec les dérivés du pétrole, qui avaient provoqué des inquiétudes à partir de 1991, ont pratiquement disparu

(1992 et 1993: 20 cas, 1994: 18 cas, 1995: 10 cas, 1996: 9 cas, 1997: 2 cas). Des mises en garde répétées et l'introduction volontaire de bouchons de sécurité, suivies d'une réglementation bien dirigée surtout pour les liquides allume-feux et le pétrole parfumé pour lampes, ont vraisemblablement leur part dans ce succès.

Chez l'adulte, les intoxications accidentelles graves par les acides et les produits alcalins (18 cas signalés l'année passée), ont brusquement diminué (seuls quatre cas de gravité moyenne en 1997). Il n'est pas encore possible d'émettre un avis sur les raisons de ce progrès.

4 Nouvelles statistiques

Nous contribuons cette année à l'harmonisation européenne des statistiques en ajoutant un degré de sévérité ("moyenne") à notre classification. Cela correspond aux recommandations de l'Association Européenne des Centres Anti-Poisons et de Toxicologie Clinique (AECAPTC).

L'année prochaine, nous introduirons une nouvelle classification des produits, qui tient compte des recommandations de l'OMS dans le domaine des médicaments, et des propositions de l'AECAPTC pour les autres produits et poisons.

Par ailleurs, nous aimerions favoriser l'évaluation de la causalité dans les statistiques des centres anti-poisons, pour éviter que des cas de causalité assurée ne soient mêlés aux cas douteux. A cet effet, nous introduirons un système d'évaluation dérivé d'une classification utilisée pour les effets indésirables des médicaments (Karch-Lasagna). Nous envoyons volontiers un modèle des statistiques prévues aux lectrices et lecteurs intéressés.

5 Remerciements et perspectives

La coopération avec les institutions apparentées d'autres pays fut à nouveau utile et enrichissante, en particulier à la veille du Congrès de l'Association Européenne des Centres Anti-Poisons et de Toxicologie Clinique à Zurich.

Au niveau national, les interactions avec les autorités, les hôpitaux et les praticiens, ainsi qu'avec l'industrie et les organisations axées sur la prévention furent utiles elles-aussi. Nous remercions particulièrement nos organisations traditionnelles de soutien et nos donatrices et donateurs (p. 39-40), ainsi que nos collaboratrices et collaborateurs.

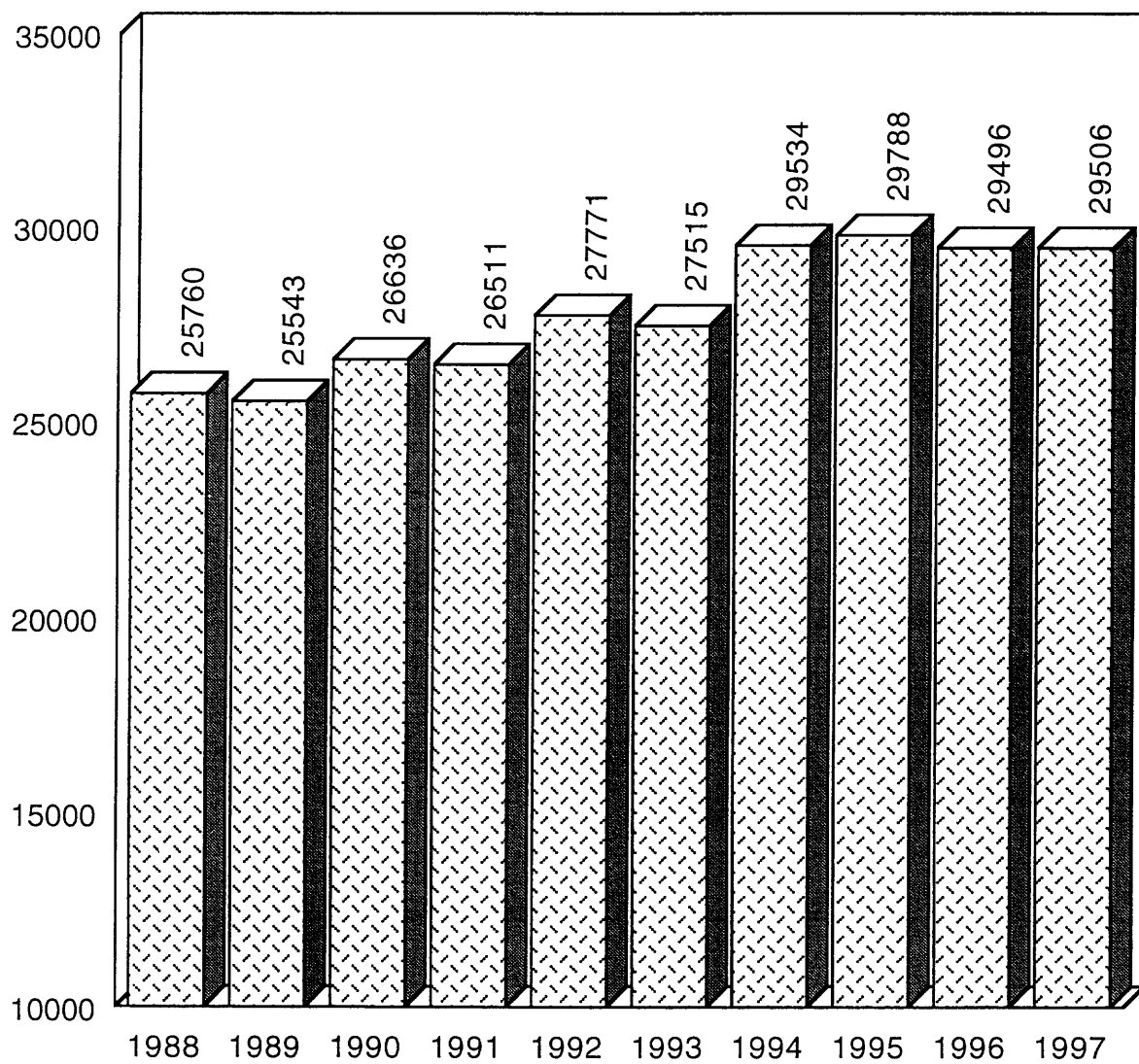
Les chances de progresser dans la lutte contre les dangers toxiques sont toujours amoindries par les problèmes financiers de quelques-uns de nos organismes de soutien, mais la perspective de locaux nouveaux, proposés par le canton de Zurich à proximité de l'hôpital universitaire, est encourageante.

Prof. Dr P.J. Meier-Abt
Médecin-chef

J.P. Lorent
Directeur

1 Progression des appels

Appels



Année

2 Provenance des appels (rapports détaillés)

Provenance	Etranger	FL 31'100	AG 534'100	AI 14'900	AR 54'100	BE 938'800	BL 254'800	BS 193'300	FR 230'200	GE 395'900	GL 38'800	GR 186'400	JU 68'600	LU 342'500
Nombre d'habitants														
Public	57	28	747	14	46	1336	252	281	277	494	43	163	57	281
Médecins des hôpitaux	349	11	317	1	19	637	135	137	210	551	22	93	55	194
Médecins prat. (total)	12	7	90	5	12	200	59	28	33	63	12	55	15	82
Médecine générale		2	52	3	10	128	39	4	11	39	10	29	2	63
Allergologie			1						4					
Cardiologie			1			2			1	1				
Chirurgie			2		1	3						1		1
Dermatologie						1								
Endocrinologie								4						
Gastroentérologie									1					
Gynécologie										3				
Hématologie														
Médecine interne			6	2	1	13	6	1	3	3	1	7		5
Neurologie			2					2						2
Oncologie														
Ophthalmologie	1					2		2				1		2
ORL						1			1					1
Pathologie								1						
Pédiatrie			12			37	12	5	4	2	1	14	3	5
Psychiatrie			1			7			2	1		1		
Radiologie			3							1				
Rhumatologie			3					2						2
Divers			1			6		2	1	10				1
Inconnue	11	5	6				2	5	5	3		2	10	
Médecins vétérinaires	3		36	2	3	74	22	8	15	13	3	12		15
Pharmacies	2		18		1	28	8	5	11	26	1	2		3
Dentistes						1								
Corporations diverses	5	1	20		2	52	7	27	9	33	3	3	1	11
Centres toxicologiques	12													
Total	440	47	1228	22	83	2328	483	486	555	1180	84	328	128	586
Total en %	2.52	0.27	7.05	0.13	0.48	13.36	2.77	2.79	3.18	6.77	0.48	1.88	0.73	3.36
Prévision en %			7.53	0.21	0.76	13.23	3.59	2.73	3.25	5.58	0.55	2.63	0.97	4.83

NE 165'400	NW 37'200	OW 31'800	SG 444'100	SH 73'600	SO 241'600	SZ 125'100	TG 225'800	TI 305'200	UR 35'800	VD 607'000	VS 273'100	ZG 95'000	ZH 1'180'400	unclassifiable	Total 7'124'600	Total in %
194	27	22	441	79	241	117	261	150	50	809	219	148	2440	218	9492	54.46
161	5	15	285	54	144	48	126	225	4	384	194	56	819	14	5265	30.21
19	4	10	107	13	59	34	68	43	12	102	54	13	289	25	1525	8.75
			1												6	0.03
			2							2					9	0.05
2								1		1					5	0.03
										1		1			6	0.03
					1								1		3	0.02
10	3	8	71	4	33	24	45	18	5	60	34	5	159		871	5.00
				1	1			1		3			3		12	0.07
			2												2	0.01
2			12	1	9	1	8	9	1	9	7	2	27		136	0.78
													2		8	0.05
						2									2	0.01
1					2			1		1			2		15	0.09
												1	3		7	0.04
			1		1										3	0.02
4	1	2	14	3	8	7	12	10	1	17	8	2	42		226	1.30
			3							2	1		7		25	0.14
															4	0.02
							2				2		1		12	0.07
				2						2	1		3		16	0.10
			1				1	3		4	1		14		45	0.26
				2	4				5			2	25	25	112	0.64
11			23	7	12	8	13	9	1	36	7	3	79	5	420	2.41
12	1		8	2	4	1	2	13		33	15	1	41	1	239	1.37
						1							2		4	0.02
6			21	7	9	1	7	13	1	48	7	7	166	5	472	2.71
															12	0.07
403	37	47	885	162	469	210	477	453	68	1412	496	228	3836	268	17429	100%
2.31	0.21	0.27	5.08	0.93	2.69	1.21	2.74	2.60	0.39	8.10	2.85	1.31	22.01	1.53		100%
2.33	0.52	0.45	6.26	1.04	3.41	1.76	3.18	4.30	0.50	8.56	3.85	1.34	16.64			

3 Patients

Age		Patients	en %
Enfants	total	7752	47,6
	0 - 4 ans	5306	32,6
	5 - 9 ans	566	3,5
	10 - 15 ans	519	3,2
	d'âge inconnu	1361	8,3
Adultes	total*	8529	52,4
	féminin	4349	26,7
	masculin	3077	18,9
	inconnu	1103	6,8
Total		16281	100%

* Les adolescents de 16 ans et plus comptent comme adultes.

Nous avons été consultés par les **médecins-vétérinaires** à 420 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte des demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

495 chiens, 163 chats, 52 bovidés, 41 chevaux, 28 oiseaux, 26 lapins, 25 porcs, 23 lièvres, 21 cochons d'Inde, 21 chèvres, 11 poules, 8 moutons, 6 poissons, 4 ânes, 3 débus, 3 rats, 2 fourmiliers, 2 chinchillas, 2 hamsters, 2 tortues, 1 chauve-souris, 1 marte et 16 animaux inconnus.

Intoxications mortelles à causalité assurée ou vraisemblable chez les animaux:

L'espèce canine fut la plus touchée. Quatre jeunes chiens ne purent pas être sauvés malgré des efforts thérapeutiques (deux cas d'ingestion d'un anti-limaces à base de métaldéhyde et deux cas d'ingestion de pommades (tacalcitol et fluorouracil)). Un chiot de deux semaines ne supporta pas l'administration d'un anthelmintique à la pipérazine. Un autre chien succomba à l'ingestion d'un raticide, et un dernier après avoir avalé la moitié d'une salamandre.

Des intoxications fatales par les plantes furent constatées chez trois chèvres (Rhododendrons), un lièvre (*Datura suaveolens*), un cochon d'Inde (*Nerium oleander*) et un chat (*Euphorbia pulcherrima*). Deux chats traités par erreur avec un insecticide pour chiens à base de perméthrine succombèrent eux aussi.

Une intoxication mortelle par un engrais (urée) fut constatée une fois de plus chez un boeuf.

4 Agents toxiques

Intoxications moyennes,
graves ou mortelles

		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1475	9,1	14	0,9
4.2	Animaux venimeux	375	2,3	8	2,1
4.3	Aliments	879	5,4	31	3,5
4.4	Produits d'agrément et drogues	672	4,1	79	11,8
4.5	Substances chimico-techniques et intoxications professionnelles	981	6,0	36	3,7
4.6	Produits domestiques	4909	30,2	64	1,3
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	268	1,7	16	6,0
4.7	Médicaments	6536	40,1	654*	10,0
4.8	Cas mal précisés ou non classifiables	186	1,1	2	1,1
Total		16281	100 %	904	5,6 %

* 72 pourcent de toutes les intoxications moyennes et graves concernent les médicaments.

Dans cette statistique comme dans les suivantes, nous faisons la différence entre:

- 1 le total des personnes concernées
- 2 la gravité de l'évolution dans les cas à suivi médical

A partir de cette année, la classification des cas selon leur gravité comprend un degré supplémentaire (gravité moyenne):

- 0 Pas de symptômes, symptômes vages non dus à l'intoxication, ou inconnus
- L Symptômes légers (bénins, passagers, et disparaissant spontanément; un traitement n'est en général pas nécessaire)
- M Symptômes de gravité moyenne (prononcés ou persistants; un traitement est en général nécessaire)
- S Symptômes graves (sérieux ou dangereux; un traitement est toujours nécessaire)
- M Intoxication mortelle
- Cas non classifiable par manque d'indications.

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale, ainsi que les cas douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

4.1 Plantes

	Enfants			Adultes			Total	
	0	L	M	GM	0	L		M
Aconitum napellus/Aconit napel		1			2		1	4
Aesculus hippocastanum/Marron d'Inde	8	1			3			12
Allium sp./Ails	2	1			12	1		16
Arum maculatum/Arum tacheté	11				5			16
Atropa belladonna/Belladone	8	1			2	1	3	15
Cactaceae/Cactacées	6				13		1	20
Capsicum annuum/Piment doux	6				7	2		15
Clivia miniata/Clivie vermillon	6				1			7
Convallaria majalis/Muguet	41				4			45
Cotoneaster sp./Cotonéastre	25							25
Daphne mezereum/Daphné bois-gentil	9				3		1	13
Datura stramonium/ Stramoine commune					3		1	4
Datura suaveolens/Stramoine odorante	7	2			14	5	1	29
Datura sp./Daturas	1				3			4
Dieffenbachia sp./Dieffenbachie	29				8		1	38
Epipremnum pinnatum/Arum grim pant	8							8
Euonymus europaeus/ Fusain d'Europe	15							15
Euphorbia pulcherrima/Poinsettia	25				5			30
Euphorbia sp./Euphorbes	26	3	2		24	1	2	58
Ficus sp./Figuiers	40							40
Galanthus nivalis/Perce-neige	6							6
Hedera helix/Lierre	17				2			19
Heracleum mantegazzianum/ Berce géante	5				5			10
Hippeastrum vittatum/ Amaryllis à bandes	5				2			7
Hoya carnosa/Fleur de porcelaine	6							6
Hydrangea sp./Hortensia	6							6
Ilex aquifolium/Houx	23				1			24
Laburnum anagyroides/Bois de lièvre	5	1				1		7
Ligustrum vulgare/Troène commun	28							28
Lonicera sp./Chèvrefeuilles	21	1						22
Mahonia aquifolium/Mahonia	22							22
Muscari sp./Ail du chien	6							6
Narcissus pseudonarcissus/ Narcisse faux-narcisse	8				4			12
Nerium oleander/Laurier-rose	4				4	1		9
Philodendron sp./Philodendrons	13							13
Prunus laurocerasus/Laurier cerise	82	3			4	1		90
Prunus sp./Prunier	7				3			10
Pyracantha coccinea/Buisson ardent	6				3			9
Quercus glans/Glands	5				1			6

Plantes (fin)

	0	Enfants			0	Adultes			Total
		L	M	GM		L	M	GM	
Ranunculus sp./Renoncules	6				1				7
Sambucus nigra/Grand sureau	13	1			5				19
Schefflera sp./Scheffleras	9								9
Solanum sp./Morelles	21				9				30
Sorbus aucuparia/ Sorbier des oiseleurs	16				2				18
Spatiphyllum sp./Spatiphyllles	13								13
Syngonium podophyllum/Néphtytis	7								7
Taraxacum officinalis/Dent de lion	5				1				6
Taxus baccata/lf	52				4	1	1		58
Thuja occidentalis/Thuja du Canada	9				5				14
Tulipa gesneriana/Tulipes	8				1				9
Vaccinium uliginosum/ Airelle des marais	3				6				9
Viburnum opulus/Boule de neige	14				5				19
Viscum album/Gui	5				1				6
Yucca sp./Yuccas	14				1				15
Plantes diverses	228	5			68	4			305
Baies n.p. et bulbes	96	2			7				105
Eau de vases	4				4				8
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	78				14				92
Total	1149	22	2		272	18	11	1	1475

4.2 Animaux venimeux

	0	Enfants			0	Adultes			Total
		L	M	GM		L	M	GM	
Abeilles, guêpes, frelons	55	12			90	3			160
Serpents venimeux	3	1			6	8	3	1	22
Autres serpents					1				1
Serpents inconnus	3	1			5	2			11
Poissons venimeux	2				12	3	1	2	20
Faune marine diverse	1				4	3			8
Divers (y compris rage suspectée)	40	2		1	108	2			153
Total	104	16		1	226	21	4	3	375

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,
M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles



**Bei
Knollenblätter-
pilzvergiftung**

Legalon[®] SIL

Legalon[®] SIL

Zusammensetzung: 1 Durchstechflasche mit 598,5 mg Trockensubstanz enthält: Silibinin-C-2',3-dihydrogensuccinat, Dinatriumsalz 528,5 mg (entsprechend 350 mg Silibinin). **Anwendungsgebiet:** Leberintoxikation durch Knollenblätterpilze. **Nebenwirkungen:** In einzelnen Fällen kann es während der Infusion zu Hitzegefühl (Flush) kommen. **Darreichungsform und Packungsgröße:** Packung mit 4 Durchstechflaschen Trockensubstanz SFR 755.75

BIO/MED

NATUR & WISSEN

MADAUS AG, Köln

Biomed AG, 8600 Dübendorf

4.3 Aliments

	0	Enfants			0	Adultes			Total
		L	M	GM		L	M	GM	
Aliments à toxicité inhérente									
Champignons identifiés (voir ci-dessous)	35	4	6		111	22	17	1	196
Champignons non-identifiés	86	3			64	21	5		179
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines									
Aliments moisissés	78				236	2	1		317
Divers (y compris les intoxications douteuses)	28				32				60
	52				74			1	127
Total	279	7	6		517	45	23	2	879

Champignons identifiés

	0	Enfants			0	Adultes			Total
		L	M	GM		L	M	GM	
Agaricus xanthodermus/ Agaric jaunissant					2	1			3
Amanita muscaria/ Amanite tue-mouches	1				3	2	1		7
Amanita phalloides/Amanite phalloïde	4				6	2	3		15
Armillaria mellea/ Armillaire couleur de miel	2	1			2	2			7
Boletus edulis/Cèpe de Bordeaux					10	1			11
Boletus sp./Bolets	4				13	7	4	1	29
Cantharellus cibarius/Chanterelle	1		1		7				9
Champignons de Paris/Champignons	1				3				4
Clitocybe nebularis/Clitocybe nébuleux							2		2
Gyromitra esculenta/Moricaude	3				17				20
Inocybe sp./Inocybes	2				2				4
Lactarius sp./Lactaires					2	1			3
Psilocybe sp./Psilocybes					13	1	5		19
Rhodophyllus sinuatus/Entolomes	3				2				5
Tricholoma sp./Tricholomes	1		5		1	1			8
Divers	13	3			28	4	2		50
Total	35	4	6		111	22	17	1	196

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,
M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles

4.4 Produits d'agrément et drogues

	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Tabac (ingestion accidentelle chez les enfants dans la plupart des cas)	224	22		1	15	3			265
Alcool	24	4	2	1	46	3	5	5	90
Cannabis	6	6	3		45	4	9	1	74
Cocaïne					31	3	3	2	39
Héroïne et opiacés	5				21	3	1	3	33
LSD	1				3		1		5
Divers hallucinogènes	1	1			23	6	4	4	39
Associations			2		24	13	11	11	61
Divers	7	1		1	41	7	8	1	66
Total	268	34	7	3	249	42	42	27	672

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs.

Les **produits de substitution** tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Acides	13	2			70	13	3		101
Agents de conservation	6				3				9
Antirouilles					1				1
Bases	14	1			27	6	1		49
Chaux éteinte	1		1		1	1			4
Chaux non éteinte	2				2		1		5
Colles	1				2		2		5
Colorants industriels	2				21	3	1		27
Combustibles liquides (essence, pétrole, mazout)									
per os	64	15	2		50	9			140
per inhalat.	8				26				34
autre voie	5	2			8	1	1		17

FLATULEX[®]

comprimés à mâcher et gouttes

Antiflatulent

Composition

1 comprimé à mâcher contient:

Principe actif: Simethiconum 42 mg. Adjuvants: Aromatica: Carvi aetheroleum, Foeniculi aetheroleum, Menthae piperitae aetheroleum, Excipients pro compresso.

1 ml (2 jets) contient:

Principe actif: Simethiconum 41,2 mg. Adjuvants: Cyclamas, Aromatica, Conservans: E 200, Excipients ad solutionem.

Propriétés/Effets

Le principe actif de Flatulex est le siméthicone, un diméthylpolysiloxane activé. Le siméthicone est physiologiquement inerte et, par un processus purement physique, il provoque l'élimination des bulles de gaz intestinaux grâce à ses propriétés tensioactives et antimoussantes.

Pharmacocinétique

Le siméthicone n'est pas absorbé et il est donc éliminé par les fèces sous forme inchangée.

Indications/Possibilités d'emploi

Pour le traitement symptomatique de toutes les formes d'accumulation ou de formation de bulles gazeuses en excès au niveau gastrointestinal, tels que météorisme (également post-opératoire), flatulence, aérophagie et syndrome gastrocardiaque.

A titre de prémédication lors d'examens radiologiques ou sonographiques au niveau abdominal, pour réduire les taches sombres dues aux gaz intestinaux.

Comme antidote en cas d'intoxication perorale par les détergents.

Posologie/mode d'emploi

Traitement symptomatique:

Pendant ou après chaque repas et le soir au coucher, prendre

Adultes: 1 à 2 comprimés à mâcher ou 2 à 4 jets

Ecoliers: 1 comprimé à mâcher ou 2 jets

Nourrissons et petits enfants: 1 à 2 jets.

Contre-indication: Ileus.

Effets indésirables

En raison de l'absence d'absorption, aucun effet indésirable ne se manifeste même aux hautes doses.

Présentations: Boîtes à 50 et 200 comprimés à mâcher, flacon avec pompe doseuse à 50 ml.

Des informations complémentaires se trouvent dans l'emballage et dans le Compendium Suisse des Médicaments.

Distributeur:

Globopharm SA, 8700 Küsnacht ZH



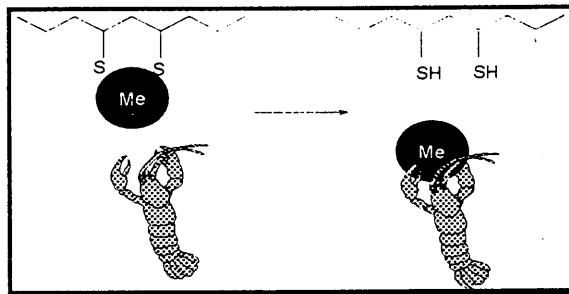
GLOBOPHARM AG

Produits domestiques (suite)

Articles de ménage	0	Enfants			0	Adultes			Total
		L	M	GM		L	M	GM	
Allume-feux: liquides	33	8			22	5	1	1	70
solides	26	2			1				29
Articles de toilette									
Additifs pour bains, savons	196	5			25	2			228
Crèmes pour la peau	53				3				56
Déodorants	5								5
Dissolvants pour vernis à ongles	23	2			3				28
Eaux de cologne	11	1			4				16
Lotions pour rasage	6	1			1				8
Parfums	76	2			4	1	1		84
Pâtes dentifrices, gargarismes	15				2				17
Produits capillaires	23				17	2			42
Shampooings	88	2			5				95
Soins de la peau et fards	33	4			2				39
Vernis à ongles et durcisseurs	20				2				22
Divers	20				3	2			25
Colles	58				54	2	1		115
Contenu d'extincteurs de feu	2				10	1			13
Corps d'éclairage	3				2				5
Décalcifiants	106	8			114	16	1	2	247
Déodorants pour WC	109				1				110
Désinfectants pour le ménage	34	1			30	9			74
Encaustiques	10				8				18
Engrais (surtout pour fleurs)	48	3			17	3			71
Isolants	7				21	2	2		32
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	130	6			23	2			161
Liquides de batterie/batteries	96	5			25				126
Liquides réfrigérants	10	2			125	11	1		149
Produits de blanchissement (surtout eau de Javel et H ₂ O ₂)	66	12			92	23	1	1	195
Produits pour écrire et dessiner									
Crayons-feutres	6								6
Encres, encres de chine	13				2	1			16
Encres de tampons	2								2
Fusains et crayons gras pour enfants	7				2	1			10
Peintures (à l'huile, à l'eau)	9				1				10
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	7				2				9
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	45	3	1		30	4	1		84
Divers (couleurs pour oeufs et textiles)	13				7	1			21
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	8	1							9

SCHWER- METALLE

wie z.B. Quecksilber, Blei oder Arsen können sowohl zu chronischen wie auch akuten Vergiftungen mit unterschiedlichsten klinischen Symptomen führen. Eine möglichst rasche Diagnose und der Nachweis des Schwermetalls sind die Voraussetzung für eine erfolgreiche Therapie.



DIMAVAL[®] (DMPS) DMPS-HEYL[®]

sind effektive Antidota zur Therapie verschiedener Schwermetallvergiftungen. Der Chelatbildner (RS)-2,3-Dimercapto-1-propansulfonsäure (DMPS) bildet mit den Schwermetallen stabile Komplexe, die vorwiegend über die Nieren ausgeschieden werden. Bei frühzeitiger Gabe von DMPS können die klinischen Symptome einer Schwermetallvergiftung weitgehend vermieden werden.

Kapseln: **Dimaval[®] (DMPS)**; Injektionslösung: **DMPS-Heyl[®]**. **Wirkstoff:** (RS)-2,3-Dimercapto-1-propansulfonsäure (DMPS) Natriumsalz, Monohydrat. Verschreibungspflichtig. **Zusammensetzung:** Eine Kapsel enthält 108,56 mg (RS)-2,3-Dimercapto-1-propansulfonsäure (DMPS) Natriumsalz, Monohydrat entsprechend 100 mg DMPS Natrium; **Sonstige Bestandteile:** hochdisperses Siliciumdioxid, Maisstärke, Gelatine, Titandioxid (E171), Wasser, Natriumdecylsulfat. 1 Ampulle mit 5 ml Injektionslösung enthält 271,4 mg (RS)-2,3-Dimercapto-1-propansulfonsäure (DMPS) Natriumsalz, Monohydrat entsprechend 250 mg DMPS Natrium; **Sonstige Bestandteile:** Wasser für Injektionszwecke. **Anwendungsgebiete:** Klinisch manifeste, chronische und akute Vergiftungen mit Quecksilber (anorganische und organische Verbindungen, Dampf, metallisches Quecksilber), chronische Vergiftungen mit Blei. **Gegenanzeigen:** DMPS darf nicht angewandt werden bei Überempfindlichkeit gegen DMPS oder seine Salze. Besondere Vorsicht ist geboten bei Injektion von DMPS-Heyl bei Patienten mit allergischer asthmatischer Symptomatik. **Nebenwirkungen:** Gelegentlich können Schüttelfrost, Fieber oder Hautreaktionen vermutlich allergischer Natur, wie Juckreiz oder Hautausschläge (Exantheme oder Rash)-auftreten, die nach Absetzen der Therapie in der Regel reversibel sind. In Einzelfällen sind schwere allergische Hauterscheinungen (z.B. Erythema exsudativum multiforme, Stevens-Johnson-Syndrom) beschrieben worden. Vor allem bei länger andauernder Anwendung kann DMPS den Mineralstoffhaushalt, insbesondere die Elemente Zink und Kupfer beeinflussen. Durch die Gabe von DMPS erfolgt eine Mobilisierung des aufgenommenen Quecksilbers im Körper. In Einzelfällen können dadurch die klinischen Symptome der Quecksilbervergiftung ausgelöst werden. In Einzelfällen kann ein erhöhter Spiegel an bestimmten Enzymen (Transaminasen) festzustellen sein. Selten kommt es nach Einnahme von Dimaval (DMPS) zu Übelkeit. Herz-Kreislauf (kardiovaskuläre)-Reaktionen können, insbesondere bei zu schneller Injektion von DMPS-Heyl auftreten und äußern sich in Blutdruckabfall, Übelkeit, Schwindel, Schwäche, in der Regel kurze Zeit nach der Injektion.

Heyl

HEYL D-14167 Berlin

Stand: 01.05.98

Für detaillierte Informationen fordern Sie unsere **wissenschaftliche Produktmonographie** an.

Heyl Goerzallee 253
D-14167 Berlin

Tel (0)30-816 96-26
FAX (0)30-817 40 49
Email: HEYLWAJR@AOL.COM

Produits domestiques (suite)

Articles de ménage	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Produits d'entretien des meubles	21	1	1		6	1			30
Produits d'imprégnation du bois	12	1			33	4	1		51
Produits d'imprégnation des tissus	11				4				15
Produits de nettoyage									
pour cuisinières et fours	13	2			4	5			24
détachants	6	2			10	1			19
pour dentures	4				3				7
essence de térébenthine, succédanés	17	5	1		12	1	1		37
pour fers à repasser	1								1
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	168	8			12	2			190
pour métaux divers	12	1			9	2			24
produits polyvalents	135	12	3		20	5	1		176
pour sols (excepté la térébenthine)	3		1		12	4	1		21
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	24	5	2		72	15	3	1	122
solvants nitrosés	15	2			4	1			22
pour tapis et capitonnage	13	1			9				23
pour la vaisselle: à emploi manuel	220	12			41	4			277
pour la vaisselle: pour automates	142	6	1		24	8	2		183
pour verres de contact	12				13	1			26
pour vitres	39	1			10	4			54
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	106	2			23	4	3	1	139
divers	49	4	1		47	10			111
Produits de photographie et de photocopie	2				9				11
Purificateurs de l'air	76	4			7				87
Divers (cas isolés)	40	6	1		52	7	2		108
Associations de plusieurs produits	25	4			53	22	9	1	114
Produits non identifiés		1							1
Cas anodins									
Allumettes et boîtes d'allumettes	13				1				14
Bougies	3								3
Contenu de thermomètres	43	1			33				77
Corps étrangers	62				44				106
Matériaux d'emballages	10				2				12
Siccatifs	15				3				18
Total intermédiaire	2757	150	13		1253	197	34	7	4411

Produits domestiques (fin)

Produits anti-parasites	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Algicides	6	2			1				9
Fongicides	4	1			9	2			16
Formicides	28	1			3	1			33
Herbicides	6	1			23	1	1	1	33
Insecticides									
produits antimites	22	3			5				30
divers (surtout organophosphorés)	64	3			86	16	1	1	171
Mordants pour grains, semences traitées	3								3
Phytorégulateurs					1				1
Produits pour éloigner les insectes	51	4			6		1		62
Produits contre escargots et limaces	35		1		2				38
Rodenticides	41				14	1	2	1	59
Divers	16				25	1		1	43
Total intermédiaire	276	15	1		175	22	5	4	498
Total produits domestiques	3033	165	14		1428	219	39	11	4909

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,
M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles

4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

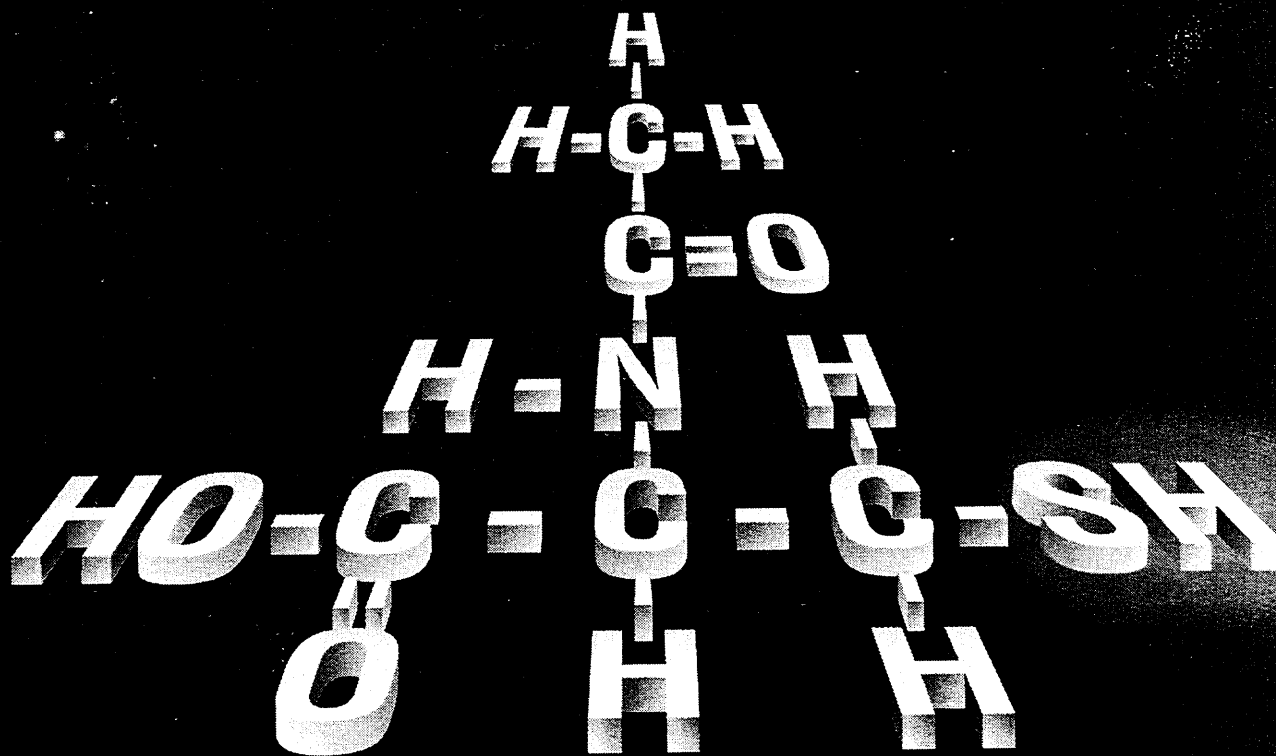
	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Chlore et ozone	5	5			2	2			14
Gaz lacrimogène	5	2			9	2			18
Gaz de fosses à purin	1				4				5
Gaz nitrosés					3				3
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)	33	2		1	111	22	8	6	183
Propane, méthane, butane	6				14	2	1		23
Autres	4				18				22
Total	54	9		1	161	28	9	6	268

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,
M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles

4.7 Médicaments

	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Agents diagnostiques	1				2		1	1	5
Analeptiques	4								4
Analgésiques (antiphlogistiques)									
à base de paracétamol	47	3	2		74	16	6	2	150
à base de salicylés	40	6			59	12	3	2	122
à base d'opiacés	10	4		2	40	6	2		64
combinés	24	3			25	15	2		69
divers	5		1		10	4			20
Anesthésiques locaux	1				11			1	13
Anorexigènes	8	1	2		14	5	2	1	33
Anthelminthiques	4				1				5
Antiacides, antiulcéreux	12	1			8	1			22
Antiallergiques (antihistaminiques)	66	8	1		18	3	1		97
Anti-asthmatiques	33	1	2	3	7	2	1	1	50
Antibronchitiques (usage externe)	43	3			1				47
Anticoagulants	11	1			9	2		1	24
Antidiabétiques	3				10	1	2	1	17
Antidiarrhoïques	12	3			6	3			24
Antidotes	1				4		2		7
Antiémétiques	20	3	5	1	10	2	3		44
Antiépileptiques	19	7	1	1	34	16	9	4	91
Antimigraineux									
à base d'ergotamine	4				3	2	1		10
divers		1			2		1		4
Antimycotiques	17				9				26
Antiparasitaires	5				10				15
Antiparkinsoniens	5				11		6		22
Antipyrétiques, antigrippaux	3	2			1				6
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	104	7		1	107	28	10	4	261
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	150	33	7	2	49	15	10		266
Cardiotoniques									
Antiarhythmiques	3		1	1	2			2	9
Béta-bloquants	18	1			19	4	3	1	46
Digitaliques	7				5	4	2		18
divers	6				1	1			8
Chimiothérapeutiques									
Antibiotiques	42				40	8	1		91
Antiprotozoaires	2			1	13	3	1		20
Cytostatiques	4				7			1	12
Sulfonamides	4	1			7				12
divers	5				8	1	1		15
Cholagogues, cholérétiques	2				1				3

FLUIMUCIL®



ANTIDOTE

Solution injectable

FLUIMUCIL® 20% : ampoule injectable (25 ml) à 5 g N-acétylcystéine

pour le traitement des intoxications au

paracétamol

**nitrire acrylique, nitrite methacrylique, bromure méthylique,
tétrachlorure de carbone**

Z: acétylcystéine. I: antidote lors d'intoxication aiguë au paracétamol, insuffisance hépatique aiguë après intoxication au paracétamol. P: perfusion avec: 150 mg/kg dans 250 ml de solution de glucose à 5 % pendant 15 min., 50 mg/kg dans 500 ml de solution de glucose à 5 % pendant 4 heures, 100 mg/kg dans 1000 ml de solution de glucose à 5 % pendant 24 heures, continuer jusqu'à la disparition de l'encéphalopathie. CI: aucune contre-indication n'est connue. Hypersensibilité connue à la N-acétylcystéine. E: Flacon-ampoule de 25 ml de solution à 20 % (5 g de N-acétylcystéine). [B].
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments.
Informations complémentaires auprès de la maison INPHARZAM SA, 6814 Cadempino/TI, ☎ 091/960 41 11.



Inpharzam
Zambon Group

Médicaments (suite)

	Enfants			Adultes			Total		
	0	L	M	GM	0	L		M	GM
Désinfectants									
à usage externe	66	3		1	29	2	1	102	
à usage interne	2				4	1		7	
Diurétiques	3				4			7	
Hormones									
Contraceptifs oraux	22	2			6			30	
Cortisone et dérivés	11				6			17	
divers	17	5			9	4	1	36	
Huiles volatiles (évtl. associées)	113	17	1		39	4		174	
Hypnotiques									
à base de barbituriques	5	1			8	6		6	26
à base de benzodiazépines	19	10	1		159	66	11	8	274
à base de diphénhydramine	3		1		43	27	14	2	90
à base de méthaqualone					10		3	1	14
combinés	2				14	8	2	1	27
divers	3				15	3	2	1	24
Laxatifs	10				7	1			18
Médicaments contre la goutte	1				3				4
Narcotiques					1				1
Odontologiques	3	1			6				10
Préparations à base de fer	17	1			9	3	3		33
Préparations utilisées en									
dermatologie	98	5	2		38	6	1		150
gastro-entérologie	14				5	1			20
gériatrie, roborants	5				7				12
gynécologie (hormones excl.)	6				8	1			15
ophtalmologie	22	5			4				31
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool	2				14	3	6		25
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	219	26	2		18				265
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	21	6		1					28
Produits vasculaires									
Hypertenseurs	28	2			15	13			58
Phlébotoniques	11			1	4		1		17
Vasoconstricteurs	11		2		5	2	2		22
Vasodilatateurs	19	1			10	2	1		33
Produits à usage vétérinaire	30		1		18		2		51
Psychopharmaceutiques									
Amphétamines et apparentés	3	2			3		1		9
Antidépresseurs	36	7	2		166	72	36	14	333
Neuroleptiques	25	10	2	1	96	55	25	6	220
Tranquillisants									
dérivés de la benzodiazépine	68	21	1		227	106	20	8	451
autres	3	1	1		27	12	5	1	50

Médicaments (fin)

	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Sédatifs neurovégétatifs	12	7	1		51	20	10	2	103
Sérums, vaccins	3				14	1			18
Spasmolytiques	15	3			19	7	2	2	48
Vitamines, calcium, minéraux	29		1		16				46
Cas anodins									
Edulcorants	2								2
Préparations homéopathiques	56	2	1		11				70
Produits contre la carie dentaire	27	3							30
Divers	22	2			33	4	1		62
Médicaments non identifiés	14				24		1		39
Associations de plusieurs produits									
sans alcool	97	37	8	2	655	399	134	83	1415
avec alcool	1	2			96	93	50	25	267
Total	1941	271	49	18	2594	1076	405	182	6536

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,
M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles

Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux psychopharmaceutiques et aux somnifères.

4.8 Cas mal précisés et non classifiables

	Enfants				Adultes				Total
	0	L	M	GM	0	L	M	GM	
Total	38	1			143	2		2	186

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères,
M = intoxications moyennes, GM = intoxications graves ou mortelles

5 Circonstances

Agents toxiques	Circonstances accidentelles		Circonstances intentionnelles		Autres circonstances		Total
	Enf.	Adul.	Enf.	Adul.	Enf.	Adul.	
Plantes	1167	204		5	6	93	1475
Animaux venimeux	120	251			1	3	375
Aliments	259	77			33	510	879
Produits d'agrément et drogues	287	1	1	50	24	309	672
Substances chimico-techniques et intoxications professionnelles	258	612		14	2	95	981
Produits domestiques	3177	1329	9	139	26	229	4909
Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	60	169		6	4	29	268
Médicaments	2026	180	156	3052	97	1025	6536
Cas mal précisés et non classifiables	25	23	1	3	13	121	186
Total	7379	2846	167	3269	206	2414	16281

* Les adolescents de 16 ans et plus comptent comme adultes.

Résumé	Nombre total		Intoxications moyennes, graves ou mortelles	
	en %	Nombre	en %	
Circonstances accidentelles	10225	62,8	118	1,2
Circonstances intentionnelles	3436	21,1	566	16,5
Autres circonstances	2620	16,1	220	8,4
Total	16281	100 %	904	5,6 %

6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 75 % des cas, le centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure.

	Total	en %
Cas sans symptômes *	916	23,2
bénins **	2119	53,8
moyens **	643	16,3
graves **	251	6,4
mortels **	10	0,3
Total	3939	100 %

* Tous les cas communiqués

** Seul les cas à causalité assurée ou vraisemblable ont été considérés

Parmi les **cas mortels**, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (*).

Cause (certaine ou supposée)	Victimes	Circonstances
Non-médicaments:		
Paraquat	52 ans, m.	Suicide
Parathion (*)	78 ans, m.	Suicide
Médicaments:		
Amitriptyline	36 ans, f.	Suicide
Clorazépate dipotassique, Trimipramine	43 ans, f.	Suicide
Maprotiline, Halopéridol	42 ans, m.	Suicide
Methylpentynol (*)	22 ans, f.	Suicide
Propafénone, Diphenhydramine, Boissons alcoolisées (*)	50 ans, m.	Suicide
Propranolol (*)	20 ans, f.	Suicide
Thiopental, Lorazépam	45 ans, m.	Suicide
Trimipramine, Thioridazine	38 ans, f.	Suicide
Total	10 cas mortels (dans 4 cas communication post mortem*)	

Publications

No. de
commande

	Rapport annuel 1996.	
	Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich, 44 p. (1997)	0-97
Armbruster J.M.	Erfassung und Bearbeitung von unerwünschten Arzneimittelwirkungen (UAW) am Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrum 1990-1993.	
	Thèse Université de Zurich, 57 p. (1997)	1-97
Eichenberger K.	Akute Kohlenmonoxidintoxikationen von 1971 bis 1995 in der Schweiz.	
	Thèse Université de Zurich, 57 p. (1997)	2-97
Kupferschmidt H. Meier-Abt P.J.	Is there a role for L-carnitine in the treatment of valproic acid induced acute or chronic hepatotoxicity?	
	Abstract EAPCCT, Scientific Meeting 1997, July 2-5 Oslo, Norway (1997)	3-97
Malik Z.	Akute schwere und tödliche Kindervergiftungen von 1986 bis 1995: eine retrospektive Fallanalyse aus dem Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrum (STIZ).	
	Thèse Université de Zurich, 42 p. (1997)	4-97
Meier-Abt P.J.	Role of N-Acetylcysteine in other types of poisoning.	
	Abstract EAPCCT, Scientific Meeting 1997, July 2-5 Oslo, Norway (1997)	5-97

* Auteurs n'appartenant pas au CSIT

Announcements

North American Congress of Clinical Toxicology 1998

Orlando, Florida September 10-15, 1998

Contact: NACCT
c/o CFCM
11900 Silvergate Drive, Dublin CA 94568-2257

Tel: ++ 510 828 71 00
Fax: ++ 510 828 21 21
E-mail: nacct@cforums.com

Third Meeting on computer as an aid in Poison Centres

Lille, December 9-12, 1998

Contact: Local organizer: Dr. Monique Mathieu-Nolf
Centre Antipoison, CHRU
5 avenue Oscar Lambret
59037 Lille Cedex - France

Tel: ++ 33 3 20 44 44 44
Fax: ++ 33 3 20 44 56 28
E-mail: mmathieu@chru-lille.fr

XIX International Congress of the European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists

Dublin, June 23-26, 1999

Contact: Local organizer: Dr. J.A. Tracey
National Poison Information Centre
Beaumont Hospital P.O. Box 1297
DUBLIN 9 Ireland

Tel: ++ 3531 837 99 66
Fax: ++ 3531 837 69 82

Publications (suite)	No. de commande
Mühlebach S.* Kupferschmidt H. Steger P.* Conen D.* Wyss P.A.	Combination therapy with glycine and charcoal in the treatment of acute salicylate poisoning. Abstract EAPCCT, Scientific Meeting 1997, July 2-5 Oslo, Norway (1997) 6-97
Rauber-Lüthy C.	Schwere und tödliche Säure- und Laugenverätzungen: Eine retrospektive Fallanalyse aus dem Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrum (STIZ). Thèse Université de Zurich, 46 p. (1997) 7-97
Rauber-Lüthy C. Meier-Abt P.J. Kupferschmidt H.	Kein Nutzen der Kortikosteroid-Therapie bei Säure- und Laugenverätzungen des Oesophagus und Magens. Journal Suisse de Médecine 127 (Suppl. 93), 17 p. (1997) 8-97
Rötheli-Simmen B.* Kupferschmidt H. Martinelli E.* Mühlebach S.*	Formulation of a stable calcium gluconate gel for topical treatment of hydrofluoric acid burns. Abstract EAPCCT, Scientific Meeting 1997, July 2-5 Oslo, Norway (1997) 9-97
Stern N. Kupferschmidt H. Meier-Abt P.J.	Evolution et traitement de l'intoxication aiguë à la colchicine (texte en allemand, résumé en français) Revue suisse de médecine (PRAXIS) 86 (22) 952-956 (1997) 10-97
Wyss P.A. Gossweiler B.	Thérapie akuter Vergiftungen. Dans: medkalender Schwabe Verlag Basel, 119, 793-818 (1997) 11-97

* Auteurs n'appartenant pas au CSIT

Antidotes contre les intoxications

Extrait du Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique 98 (5),
23-28 (1998)

1. Assortiment de base pour pharmacies publiques

Substance	Dose journalière estimée par cas d'intoxication
Amylnitrite, 0.3 ml/amp.	1-10 amp.
Bipéridène, 2 mg/compr.	Adultes 1-16 mg; enfants 1-6 mg
Calcium gluconate - Hydrogel	100-300 g
Charbon actif	Adultes 50-250 g; enfants 15-100 g
Diméticone, gouttes ou compr.	Adultes 80-320 mg; enfants 40-200 mg
N-Acétylcystéine, poudre	Adultes 30 g; enfants 5-15 g
Polyéthylène glycol 400	500-1000 ml

2. Assortiment de base pour hôpitaux

Celui-ci contient en plus les substances suivantes:

Substance	Dose journalière estimée par cas d'intoxication
Atropine, 0.5 mg/ml, amp. de 1 ml	Adultes 5-50 mg; enfants 0.5-10 mg
Bipéridène, 5 mg/ml, amp. de 1 ml	Adultes 2.5-20 mg; enfants 1-6 mg
Calcium, p.ex. 0.2 mmol/ml ou 0.7 mmol/ml, amp. de 10 ml	10-20 mmol
Colestyramine, sachet de 4 g	12 g
Dantrolène, 20 mg de substance sèche, fiole	240-960 mg
Ethanol 96%	300 g
Flumazénil, 0.1 mg/ml, amp. de 5 ou 10 ml	Adultes 0.3-10 mg; enfants 0.1-2 mg
Glucagon, 1 mg/ml, amp. de 10 mg de substance sèche	20 mg
Magnésium, p.ex. 0.4 ou 0.8 mmol/ml, amp. de 5 ou 50 ml	60 mmol
N-Acétylcystéine, 200 mg/ml, fiole 25 ml	Adultes 30 g; enfants 5-15 g
Naloxone, 0.4 mg/ml, amp. de 1 ml	Adultes 0.4-10 mg; enf. 0.1-0.8 mg
Néostigmine, 0.5 mg/ml, amp. de 1 ml	Adultes 0.5-2.5 mg; enfants 0.25-1 mg
Phytoménadione (vit.K), 10 mg/ml, amp. de 1 ml	5-20 mg
Polystyrène, sulfonate de sodium	30 g
Pyridoxine (Vit. B6), 50 mg/ml, amp. de 2 ml	5-10 g

3. Assortiment complémentaire pour centres régionaux

Celui-ci contient en plus les substances suivantes:

Substance	Dose journalière estimée par cas d'intoxication
Atropine, 0.5 mg/ml, fioles de 100 ml	Adultes 5-50 mg; enfants 0.5-10 mg
Bleu de méthylène, 10 mg/ml, amp. de 5 ml	500 mg
CaNa ₂ -EDTA, 0.19 g/ml (0.5 mol/l), amp. de 10 ml	5-7.7 mmol
Déferioxamine, 500 mg de substance sèche, fiole	Adultes 6 g; enfants 1-2 g
Digitalis-Antidote, 80 mg anticorps, substance sèche, fiole	480 mg
4-DMAP (Diméthylaminophénol), 50 mg/ml, amp. de 5 ml	Adultes 500 mg; enfants 50-100 mg
DMPS (dimercaptopropanesulfonate), 100 mg/caps.	4.5 g
DMSA (acide dimercaptosuccinique), 100 mg/caps.	2 g
Fe(III)-hexacyanoferrate (II), 0.5 g/caps.	15 g
Glycine, 50 mg/ml, substance sèche en flacon 100 ml	40 g
Hydroxocobalamine, 2 x 2.5 g lyophilisé, fiole	12.5 g (à diluer dans du glucose à 5 %
Labétalol, 5 mg/ml, amp. de 20 ml	200 mg
Obidoxime, 250 mg/ml, amp. de 1 ml	Adultes 500 mg; enfants 4-8 mg/kg
Phentolamine, 10 mg/ml, amp. de 1 ml	20-30 mg
Physostigmine salicylate, 1.5 mg/ml, amp. substance sèche de 1 ml	20-30 mg
Silibinine, 350 mg, substance sèche, fiole	20 mg/kg
Thiosulfate de sodium, 100mg/ml, flacon perfusion 100 ml	Adultes 10-15 g; enfants 5-10 g

4. Remplacement des antidotes:

Selon un accord traditionnel avec le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT), les médicaments d'urgence sont disponibles à l'adresse suivante, où ils peuvent être commandés directement:

C. & A. Fäh - Wunderlin, Pharmacie Wülflingen, CH - 8408 Winterthour

Téléphone 052 / 222 32 79
Téléfax 052 / 222 24 79

Le pharmacien responsable d'un dépôt d'antidotes choisit bien sûr lui-même ses sources d'approvisionnement (beaucoup de produits sont largement disponibles dans le commerce). Une coopération étroite avec les centres régionaux favorise un réapprovisionnement économique. Ces centres disposent d'un service fonctionnant jour et nuit.

Le Centre suisse d'information toxicologique peut fournir des renseignements complémentaires. Il peut aussi, sur demande, tenir à disposition une réserve d'urgence d'antidotes très rarement utilisés:

Centre suisse d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107, CH - 8030 Zurich

Téléphone	01 / 251 66 66
Téléfax	01 / 252 88 33
E-mail	stic@access.ch

5. Informations particulières

Antidotes des radionucléides

La pharmacie cantonale de Zurich administre - en accord avec la Caisse nationale d'assurance en cas d'accident (CNA) - les produits de décontamination et les antidotes en cas d'accidents aux radionucléides. Les médicaments en question sont disponibles au besoin pour tous les hôpitaux et pharmacies:

Pharmacie cantonale
Spöndlistrasse 9
CH - 8006 Zurich

Téléphone	01 255 32 14 und 01 255 32 02
Téléfax	01 255 45 46

Heures normales d'ouverture:

- lundi à vendredi	08.00 - 12.45 h 13.30 - 19.00 h
- samedi	09.00 - 12.45 h 13.30 - 17.00 h
- dimanche	10.00 - 12.00 h

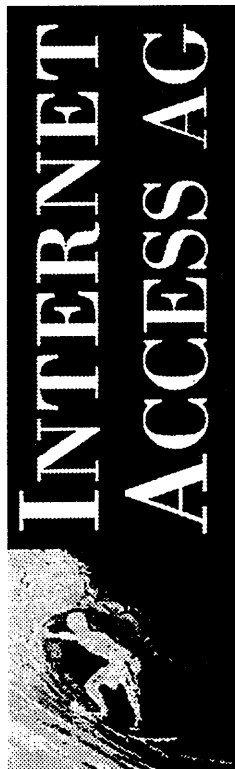
Le pharmacien ou la pharmacienne de service peuvent être atteints hors de ces heures par l'intermédiaire du service des urgences de l'hôpital universitaire de Zurich, tél. 01 255 23 33.

Antitoxine botulinique et sérum contre les morsures de serpents indigènes

L'antitoxine botulinique et le sérum antivipères ne figurent plus, depuis trois ans, dans la liste officielle. La production ayant cessé à certains endroits, on constate périodiquement des difficultés de ravitaillement. Le nouveau ViperaTab™ est à disposition dans quelques hôpitaux suisses (renseignements: Centre suisse d'information toxicologique).

Groupe de travail „Antidotes“ du Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) et de la Société suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (SSPAH):

dipl. pharm. C. Fäh, Dr méd. B. Gossweiler, PD Dr pharm. S. Mühlebach, Dr pharm. W. Pletscher, dipl. pharm. M.-F. Poncet, Dr méd. H. Kupferschmidt (directeur).



Internet Access AG
Hohlstrasse 201
Postfach
8031 Zürich
Tel. 01 - 298 77 77
Fax 01 - 298 77 76
admin@access.ch

Internet Access AG

We do it!

- Internet Zugang
- E-Mail
- Internet Publishing
- Kurse
- WWW Hosting

<http://www.access.ch>

**Internet Access AG · Hohlstrasse 201 · 8031 Zürich
Tel. 01 298 77 77 · Fax 01 298 77 76 · admin@access.ch**

Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contributions des cantons	1 039 395
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	284 000
Contribution de l'Association suisse des assureurs privés maladie et accidents	145 000
Contribution de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents	145 000
Contribution de la Fondation pour l'encouragement de tâches spéciales dans le domaine de l'assurance-maladie mutualiste	145 000
Contributions des pharmaciens suisses	142 500
Contribution de la Fédération des médecins suisses	60 000
Diverses (surtout dons individuels)	162 372
Total recettes	2 123 267

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	1 380 997
Locaux	126 892
Bureau et administration	89 114
Acquisitions, entretien	53 493
Périodiques, livres	52 292
Informatique	51 012
Téléphone et téléfax	34 820
Frais de voyage	21 451
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	18 668
Publications et rapport annuel	16 607
Divers	15 150
Mise en réserve pour le déménagement	160 000
Mise en réserve pour le projet d'informatique	60 000
Mise en réserve pour la prévoyance personnelle	55 000
Total dépenses	2 135 496

Déficit - 12 229

Dons

	Fr.
Galenica Holding SA	15 000
Migros Pour-cent culturel	10 000
Ville de Zurich	10 000
Excom SA (Hardware)	8 600
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"-Vita-Alpina	5 000
Nestlé SA	5 000
Lever SA	3 500
Rentenanstalt / Swiss Life	3 000
Société suisse d'odonto-stomatologie	3 000
Centrale nucléaire de Gösgen SA	2 500
Association des Grands Magasins Suisse	2 000
Fondation Ernst Göhner	2 000
Gaba International SA	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
TA-Media SA	2 000
Unione Farmaceutica SA	1 500
Alusuisse-Lonza Holding SA	1 000
Association de l'industrie suisse des cosmétiques	1 000
C & A Mode SA	1 000
Compagnie d'Assurances Nationale Suisse	1 000
Crossair	1 000
Dow Europe SA	1 000
Düring SA	1 000
Hänseler SA	1 000
Jansen SA	1 000
Lardelli Alice	1 000
Roche Pharma (Schweiz) AG (Contribution aux frais du rapport annuel)	1 000
Sanitized SA	1 000
Société des Vétérinaires Suisses	1 000
Staerkle & Nagler SA	1 000
Union des fabricants de savon et détergents de la Suisse	1 000
Victorinox SA	1 000
Visura Société Fiduciaire	1 000
Voigt & Co. SA	1 000
Warner-Lambert (Suisse) SA	1 000
Paul Wirth SA	1 000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engageant tout autant. Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, 1998

Centre suisse d'information toxicologique

-
- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous.
 - o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:

 - o Remarques, suggestions:

Adresse

Signature

Les imprimés suivants peuvent être obtenus auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Autocollant (numéro d'urgence)
- 2 Informations sur les premiers secours et la prévention
- 3 Structure et activités du TOX
- 4 Rapport annuel
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand)
- 7 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 31/33). Les livres et les thèses seront prêtés.

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale figurant ci-dessous, par téléphone (01/251 66 66) ou par fax (01/252 88 33). Vos dons nous aideront à garantir ce service.

Prière
d'affranchir

Centre suisse
d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107

CH-8030 Zurich